

RCS : NANTES  
Code greffe : 4401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1989 B 00638  
Numéro SIREN : 350 661 864  
Nom ou dénomination : H.L.P. AUDIT

Ce dépôt a été enregistré le 03/12/2018 sous le numéro de dépôt 20221

## Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le <b>30/06/2018</b> (12 mois)			Exercice précédent <b>30/06/2017</b> (12 mois)
	Brut	Amort.prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (0)				
<b>Actif immobilisé</b>				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires	87 535	84 951	2 584	1 226
Fonds commercial	331 424	331 424	0	0
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	1 231 383	564 614	666 769	765 803
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	68 788		68 788	67 500
<b>TOTAL (I)</b>	<b>1 719 131</b>	<b>980 988</b>	<b>738 142</b>	<b>834 530</b>
<b>Actif circulant</b>				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés	3 534 093	69 504	3 464 589	2 899 862
Autres créances				
. Fournisseurs débiteurs	17		17	3 932
. Personnel				
. Organismes sociaux	5 225		5 225	2 202
. Etat, impôts sur les bénéfices	14 512		14 512	217 827
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	8 663		8 663	19 119
. Autres	123 553		123 553	18 891
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 218 979		1 218 979	571 107
Instruments de trésorerie				
Charges constatées d'avance	86 431		86 431	78 975
<b>TOTAL (II)</b>	<b>4 991 473</b>	<b>69 504</b>	<b>4 921 969</b>	<b>3 811 915</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
<b>TOTAL ACTIF (0 à V)</b>	<b>6 710 603</b>	<b>1 050 492</b>	<b>5 660 111</b>	<b>4 646 445</b>

## Bilan (suite)

Présenté en Euros

<b>PASSIF</b>	Exercice clos le <b>30/06/2018</b> (12 mois)	Exercice précédent <b>30/06/2017</b> (12 mois)
<b>Capitaux Propres</b>		
Capital social ou individuel (dont versé : )	208 000	208 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	20 800	20 800
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	1 461 779	1 128 652
Résultat de l'exercice	520 767	333 127
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL (I)</b>	<b>2 211 346</b>	<b>1 690 579</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL (II)</b>		
<b>Provisions pour risques et charges</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL (III)</b>		
<b>Emprunts et dettes</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts	247 120	418 419
. Découverts, concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers		
. Associés	644	290
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
	106 902	176 775
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel	531 075	383 458
. Organismes sociaux	314 052	249 214
. Etat, impôts sur les bénéfices		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	686 548	585 859
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres impôts, taxes et assimilés	94 386	53 681
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
	78 215	22 439
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
	1 389 823	1 065 731
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>3 448 765</b>	<b>2 955 866</b>
Ecart de conversion passif(V)		
<b>TOTAL PASSIF (I à V)</b>	<b>5 660 111</b>	<b>4 646 445</b>

## Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le <b>30/06/2018</b> (12 mois)		Exercice précédent <b>30/06/2017</b> (12 mois)	
	France	Exportations	Total	Total
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services	6 959 818		6 959 818	6 373 631
<b>Chiffres d'affaires Nets</b>	<b>6 959 818</b>		<b>6 959 818</b>	<b>6 373 631</b>
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues			23 737	19 961
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			59 159	145 789
Autres produits			23	2 204
<b>Total des produits d'exploitation</b>			<b>7 042 737</b>	<b>6 541 585</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats et charges externes			2 141 382	2 519 221
Impôts, taxes et versements assimilés			161 077	139 795
Salaires et traitements			2 613 483	2 308 755
Charges sociales			1 028 397	879 628
Dotations aux amortissements sur immobilisations			125 411	132 352
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			51 015	47 713
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			6 832	65 367
<b>Total des charges d'exploitation</b>			<b>6 127 597</b>	<b>6 092 832</b>
<b>RESULTAT EXPLOITATION</b>			<b>915 140</b>	<b>448 754</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
<b>Total des produits financiers</b>				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			4 950	7 503
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement				
<b>Total des charges financières</b>			<b>4 950</b>	<b>7 503</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>			<b>-4 950</b>	<b>-7 503</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</b>			<b>910 190</b>	<b>441 250</b>

## Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le <b>30/06/2018</b> (12 mois)	Exercice précédent <b>30/06/2017</b> (12 mois)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
<b>Total des produits exceptionnels</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	5 000	9 054
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>5 000</b>	<b>9 054</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-5 000</b>	<b>-9 054</b>
Participation des salariés	123 827	
Impôts sur les bénéfices	260 596	99 069
<b>Total des Produits</b>	<b>7 042 737</b>	<b>6 541 585</b>
<b>Total des charges</b>	<b>6 521 970</b>	<b>6 208 458</b>
<b>RESULTAT NET</b>	<b>520 767</b>	<b>333 127</b>
Dont Crédit-bail mobilier		
Dont Crédit-bail immobilier		

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

5

IMMOBILISATIONS

DGFIP N°2054-SD 2018

Désignation de l'entreprise		HLP Audit		Néant <input type="checkbox"/> *					
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Augmentations					
		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence					
		1		4					
				Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste					
				3					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ	D8	D9				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	414 180	KE	KF	4 779		
CORPORELLES	Terrains		KG		KH	KI			
	Constructions	Sur sol propre				KK	KL		
		Dont Composants	L9						
	Constructions	Sur sol d'autrui				KN	KO		
		Dont Composants	M1						
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions					KQ	KR		
		Dont Composants	M2						
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					KT	KU		
		Dont Composants	M3						
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	723 674	KW	KX		
		Matériel de transport *		KY		KZ	LA		
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	484 753	LC	LD	22 956	
Emballages récupérables et divers *			LE		LF	LG			
Immobilisations corporelles en cours			LH		LI	LJ			
Avances et acomptes			LK		LL	LM			
TOTAL III			LN	1 208 427	LO	LP	22 956		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M	8T			
	Autres participations		8U		8V	8W			
	Autres titres immobilisés		IP		IR	IS			
	Prêts et autres immobilisations financières		IT	67 500	IU	IV	1 288		
	TOTAL IV		LQ	67 500	LR	LS	1 288		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	1 690 107	ØH	ØJ	29 023		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou prises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4	
		1		2				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	CØ	DØ	D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	LV	LW	418 959	IX		
CORPORELLES	Terrains		IP	LX	LY	LZ			
	Constructions	Sur sol propre				MB	MC		
		Dont Composants	IQ		MA				
	Constructions	Sur sol d'autrui				ME	MF		
		Dont Composants	IR		MD				
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions					MH	MI		
		Dont Composants	IS		MG				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT	MJ	MK	ML		
		Dont Composants							
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *		IU	MM	MN	723 674	MO	
		Matériel de transport		IV	MP	MQ		MR	
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW	MS	MT	507 709	MU	
Emballages récupérables et divers *			IX	MV	MW		MX		
Immobilisations corporelles en cours			MY	MZ	NA		NB		
Avances et acomptes			NC	ND	NE		NF		
TOTAL III			IY	NG	NH	1 231 383	NI		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ	ØU	M7		ØW		
	Autres participations		IØ	ØX	ØY		ØZ		
	Autres titres immobilisés		II	2B	2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières		I2	2E	2F	68 788	2G		
	TOTAL IV		I3	NJ	NK	68 788	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4	ØK	ØL	1 719 131	ØM		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION  
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2018

Exercice N clos le 3 0 0 6 2 0 1 8

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.Désignation de l'entreprise : HLP AuditNéant  \*

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :  
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;  
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

## CADRE B

## DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE .....	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE .....	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE .....	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

⑥

## AMORTISSEMENTS

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

DGFIP N° 2055 SD 2018

Désignation de l'entreprise <u>HLP Audit</u>							Néant <input type="checkbox"/> *			
<b>CADRE A</b>										
<b>SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *</b>										
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	CY	EL		EM		EN		
Autres immobilisations incorporelles		TOTAL II	PE	412 954	PF	3 420	PG	PH	416 375	
Terrains			PI		PJ		PK	PL		
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO	PQ		
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT	PU		
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions		PV		PW		PX	PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB	QC		
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD	182 139	QE	59 429	QF	QG	241 568	
	Matériel de transport		QH		QI		QJ	QK		
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	260 484	QM	62 562	QN	QO	323 046	
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS	QT		
TOTAL III			QU	442 623	QV	121 991	QW	QX	564 614	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN	855 578	ØP	125 411	ØQ	ØR	980 988	
<b>CADRE B</b>										
<b>VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>										
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements TOTAL I	M0	N1	N2	N3	N4	N5	N6	N6		
Autres immob, incorpo- relles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1	Q1		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	Q8		
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6	R6		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4		
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2		
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3		
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1		
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	X8		
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO	NO		
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV	NV		
Total général non venant (NP + NQ + NR)	NW		Total général non venant (NS + NT + NU)		NY		Total général non venant (NW - NY)	NZ		
<b>CADRE C</b>										
<b>MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*</b>		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8		
Paiements de remboursement des obligations						SP		SR		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

7

## PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		HLP Audit				Néant <input type="checkbox"/>
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice		
	1	2	3	4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
<b>TOTAL I</b>	3Z	TS	TT	TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
<b>TOTAL II</b>	5Z	TV	TW	TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- titres mis en équivalence	02	03	04	05
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
		- autres immobilisations financières (1) *	06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	69 504
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A	
	<b>TOTAL III</b>	7B	TY	TZ	UA	69 504
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	7C	UB	UC	UD	69 504
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	51 015	UF	42 961	
	- financières	UG		UH		
	- exceptionnelles	UJ		UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET  
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE \*Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts).

DGFIP N°2057-SD 2018

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL	UM	UN		
	Prêts (1) (2)		UP	UR	US		
	Autres immobilisations financières		UT	UV	UW	68 788	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	121 558	121 558		
	Autres créances clients		UX	3 412 535	3 412 535		
	Créance représentative de titres prêts ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO )		ZI				
	Personnel et comptes rattachés		UY				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	5 225	5 225		
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	14 512	14 512	
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	8 663	8 663	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN			
		Divers		VP			
	Groupe et associés (2)		VC				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	123 570	123 570		
	Charges constatées d'avance		VS	86 431	86 431		
	<b>TOTAUX</b>			VT	3 841 282	3 772 493	68 788
RENVIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD				
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE				
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF				
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG				
	à plus d'1 an à l'origine		VH	247 120	86 807	160 313	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	106 902	106 902			
Personnel et comptes rattachés		8C	531 075	531 075			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	314 052	314 052			
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	686 548	686 548		
	Obligations cautionnées		VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	94 386	94 386		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	644	644			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	78 215	78 215			
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L	1 389 823	1 389 823			
<b>TOTAUX</b>			VY	3 448 765	3 288 452	160 313	
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	171 260	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

SAGE Experts-comptables, janvier 2018

HLP AUDIT  
Société par Actions Simplifiée au capital de 208.000 €  
3 chemin du Pressoir Chênaie  
44100 NANTES

RCS NANTES 350 661 864

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE  
DU 22 NOVEMBRE 2018**

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2018**

**QUATRIÈME RÉSOLUTION**

L'Assemblée Générale, sur la proposition du Président, décide d'affecter l'intégralité du bénéfice de l'exercice s'élevant à 520.767 €, augmenté du compte "Report à Nouveau" créditeur de 1.461.779 €, soit la somme de 1.982.546 €, de la façon suivante :

- à hauteur de 1.000.000 d'euros aux associés à titre de dividendes, ci	1.000.000 €
- le solde, soit au compte « Autres réserves », ledit compte étant corrélativement porté à pareil montant	982.546 €
<b>TOTAL ÉGAL À LA SOMME DISTRIBUABLE, ci</b>	<b>1.982.546 €</b>

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée que les associés personnes physiques, fiscalement domiciliées en France, seront assujettis sur les montants distribués :

- à l'impôt sur le revenu au taux de 12,8 % (prélèvement forfaitaire unique), les revenus distribués n'étant pas éligibles à la réfaction de 40 %, sauf option pour la soumission de ces revenus distribués au barème progressif de l'impôt sur le revenu, les revenus distribués étant dans ce cas éligibles à la réfaction de 40 % ;
- et aux prélèvements sociaux dont le taux global est de 17,2 %.

L'Assemblée Générale prend acte, en application des dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts que :

- en cas d'option pour la soumission des dividendes distribués aux personnes physiques au barème progressif de l'impôt sur le revenu, le montant des dividendes distribués aux personnes physiques, éligibles à l'abattement de 40 % prévu par l'article 158-3 dudit Code s'élève à 405 euros ;
- le montant des dividendes distribués non éligibles audit abattement s'élève à 999.595 euros.

Ce dividende sera payé au siège social à compter de ce jour et au plus tard le 31 mars 2019.

A

**Déclaration visée par l'article 243 Bis du Code Général des Impôts**

L'Assemblée Générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement article 158, 3-2° du CGI		Revenus non éligibles à l'abattement article 158, 3-2° du CGI
	Dividendes	Autres revenus distribués	
30/06/2015	210.000 €	-	-
30/06/2016	-	-	-
30/06/2017	-	-	-

**Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 22 novembre 2018**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme  
Le Président



**S.A.S HLP AUDIT**

**Chemin du Pressoir Chênaie**

**44100 NANTES**

**RAPPORT  
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS  
LE 31 DECEMBRE 2017**



---

---

**SAS HLP AUDIT**

**Société par actions simplifiée au capital de 208 000 Euros  
Siège social : 3 chemin du Pressoir Chênaie – 44 100 NANTES**

---

---

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Relatif à l'exercice clos le 30 juin 2018**

---

**SA Cabinet LARRIBE-VALVO**

*Commissaires aux Comptes Associés*

11, rue de la Fontaine Bleue - BP 10113

19103 BRIVE CEDEX

Téléphone : 05.55.18.08.08 - Télécopie : 05.55.18.04.04



## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

### SUR LES COMPTES ANNUELS

Relatif à l'exercice clos le 30 juin 2018

A l'Assemblée Générale de la SAS HLP AUDIT,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société par actions simplifiée HLP AUDIT relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> juillet 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



**Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

**Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

**Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

**Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Brive, le 8 novembre 2018

**Pour la SA Cabinet LARRIBE-VALVO,**



**David DEVAUTOUR,  
Commissaire aux Comptes.**



## Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 30/06/2018 (12 mois)		Exercice précédent 30/06/2017 (12 mois)	
	Brut	Amort.prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (0)				
<b>Actif immobilisé</b>				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires	87 535	84 951	2 584	1 226
Fonds commercial	331 424	331 424	0	0
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	1 231 383	564 614	666 769	765 803
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	68 788		68 788	67 500
<b>TOTAL (I)</b>	<b>1 719 131</b>	<b>980 988</b>	<b>738 142</b>	<b>834 530</b>
<b>Actif circulant</b>				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés	3 534 093	69 504	3 464 589	2 899 862
Autres créances				
. Fournisseurs débiteurs	17		17	3 932
. Personnel				
. Organismes sociaux	5 225		5 225	2 202
. Etat, impôts sur les bénéfices	14 512		14 512	217 827
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	8 663		8 663	19 119
. Autres	123 553		123 553	18 891
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 218 979		1 218 979	571 107
Instruments de trésorerie				
Charges constatées d'avance	86 431		86 431	78 975
<b>TOTAL (II)</b>	<b>4 991 473</b>	<b>69 504</b>	<b>4 921 969</b>	<b>3 811 915</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
<b>TOTAL ACTIF (0 à V)</b>	<b>6 710 603</b>	<b>1 050 492</b>	<b>5 660 111</b>	<b>4 646 445</b>

## Bilan (suite)

Présenté en Euros

<b>PASSIF</b>	Exercice clos le <b>30/06/2018</b> (12 mois)	Exercice précédent <b>30/06/2017</b> (12 mois)
<b>Capitaux Propres</b>		
Capital social ou individuel (dont versé : )	208 000	208 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	20 800	20 800
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	1 461 779	1 128 652
Résultat de l'exercice	520 767	333 127
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL (I)</b>	<b>2 211 346</b>	<b>1 690 579</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL (II)</b>		
<b>Provisions pour risques et charges</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL (III)</b>		
<b>Emprunts et dettes</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts	247 120	418 419
. Découverts, concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers		
. Associés	644	290
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel	531 075	383 458
. Organismes sociaux	314 052	249 214
. Etat, impôts sur les bénéfiques		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	686 548	585 859
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres impôts, taxes et assimilés	94 386	53 681
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>3 448 765</b>	<b>2 955 866</b>
Ecart de conversion passif(V)		
<b>TOTAL PASSIF (I à V)</b>	<b>5 660 111</b>	<b>4 646 445</b>

## Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le <b>30/06/2018</b> (12 mois)		Exercice précédent <b>30/06/2017</b> (12 mois)	
	France	Exportations	Total	Total
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services	6 959 818		6 959 818	6 373 631
<b>Chiffres d'affaires Nets</b>	<b>6 959 818</b>		<b>6 959 818</b>	<b>6 373 631</b>
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues			23 737	19 961
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			59 159	145 789
Autres produits			23	2 204
<b>Total des produits d'exploitation</b>			<b>7 042 737</b>	<b>6 541 585</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats et charges externes			2 141 382	2 519 221
Impôts, taxes et versements assimilés			161 077	139 795
Salaires et traitements			2 613 483	2 308 755
Charges sociales			1 028 397	879 628
Dotations aux amortissements sur immobilisations			125 411	132 352
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			51 015	47 713
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			6 832	65 367
<b>Total des charges d'exploitation</b>			<b>6 127 597</b>	<b>6 092 832</b>
<b>RESULTAT EXPLOITATION</b>			<b>915 140</b>	<b>448 754</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
<b>Total des produits financiers</b>				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			4 950	7 503
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement				
<b>Total des charges financières</b>			<b>4 950</b>	<b>7 503</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>			<b>-4 950</b>	<b>-7 503</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</b>			<b>910 190</b>	<b>441 250</b>

## Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le <b>30/06/2018</b> (12 mois)	Exercice précédent <b>30/06/2017</b> (12 mois)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
<b>Total des produits exceptionnels</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	5 000	9 054
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>5 000</b>	<b>9 054</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-5 000</b>	<b>-9 054</b>
Participation des salariés	123 827	
Impôts sur les bénéfices	260 596	99 069
<b>Total des Produits</b>	<b>7 042 737</b>	<b>6 541 585</b>
<b>Total des charges</b>	<b>6 521 970</b>	<b>6 208 458</b>
<b>RESULTAT NET</b>	<b>520 767</b>	<b>333 127</b>
Dont Crédit-bail mobilier		
Dont Crédit-bail immobilier		

## Annexe aux comptes annuels

### PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis en application du Règlement ANC n°2014-03 modifié.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

## 1. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF

### A. IMMOBILISATIONS

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	414 180	4 779		418 959
Immobilisations corporelles	1 208 427	22 957		1 231 383
Immobilisations financières	67 500	1 288		68 788
<b>TOTAL</b>	<b>1 690 107</b>	<b>29 024</b>		<b>1 719 131</b>

#### Immobilisations incorporelles et corporelles

Pour être inscrites au bilan, les immobilisations doivent être identifiables, porteuses d'avantages économiques futurs, contrôlées par l'entité et évaluées de façon fiable.

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

#### Fonds de commerce

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fonds de commerce	331 424			331 424	331 424
<b>TOTAL</b>	<b>xxx</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>xxx</b>	<b>xxx</b>

Les fonds de commerce sont évalués au coût d'acquisition (hors droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Les fonds de commerce sont constitués des éléments incorporels acquis qui ne font pas l'objet d'une évaluation séparée du bilan et qui concourent au maintien et au développement du potentiel d'activité.

Une provision est comptabilisée quand la valeur d'utilité issue du test de dépréciation est inférieure à la valeur comptable.

#### Immobilisations financières

Il s'agit du dépôt de garantie du loyer

**B. AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATION**

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	412 954	3 421		416 375
Immobilisations corporelles	442 623	121 990		564 614
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
<b>TOTAL</b>	<b>855 578</b>	<b>125 411</b>		<b>980 988</b>

**Amortissements**

Les amortissements sont comptabilisés : selon les durées d'utilisation réelles de chaque type d'immobilisation ou selon les durées d'usage, en application de la mesure de simplification destinée aux PME.

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Logiciels	87 535	84 951	2 584	de 1 à 3 ans
Clientèle	331 424	0	331 424	Non amortiss.
Installations diverses	723 674	241 568	482 105	de 3 à 15 ans
Matériel de bureau	207 282	178 131	29 151	de 1 à 8 ans
Mobilier de bureau	300 428	144 915	155 513	de 5 à 8 ans
<b>TOTAL</b>	<b>1 650 342</b>	<b>649 565</b>	<b>1 000 778</b>	

**C. NOTES SUR CREANCES**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	68 788		68 788
Actif circulant & charges constatées d'avance	3 772 493	3 772 493	
<b>TOTAL</b>	<b>3 841 282</b>	<b>3 772 493</b>	<b>68 788</b>

Une dépréciation est pratiquée sur les créances par voie de provision, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Les dépréciations sont évaluées créance par créance. Les créances font l'objet d'une dépréciation par le biais d'une provision à hauteur de 69 504 €

**Produits à recevoir par poste du bilan**

Produits à recevoir	Montant
Créances rattachées à des participations	
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	124 648
Disponibilités	
<b>TOTAL</b>	<b>124 648</b>

**Charges constatées d'avance**

Charges constatées d'avance	Montant
Charges const. d'avance (48600000)	86 431
<b>TOTAL</b>	<b>86 431</b>

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

## 2. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

### A. CAPITAUX PROPRES

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	12 350	16,84	208 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
<b>Titres en fin d'exercice</b>	<b>208 000</b>	<b>1,00</b>	<b>207 974</b>

### B. ETAT DES DETTES

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	247 120	86 807	160 313	
Dettes financières diverses	644	644		
Fournisseurs	106 902	106 902		
Dettes fiscales & sociales	1 626 060	1 626 060		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	78 215	78 215		
Produits constatés d'avance	1 389 823	1 389 823		
<b>TOTAL</b>	<b>3 448 765</b>	<b>3 288 452</b>	<b>160 313</b>	

### Charges à payer par poste du bilan

Charges à payer	Montant
Emprunt obligataire convertible	
Autres emprunts obligataires	125
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	36 788
Dettes fiscales & sociales	620 669
Autres dettes	
<b>TOTAL</b>	<b>657 581</b>

### Produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Montant
Produits constat. d'avance (48700000)	1 389 823
<b>TOTAL</b>	<b>1 389 823</b>

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

### 3. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

#### A. VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	6 956 451	99,95 %
Produits des activités annexes	3 367	0,05 %
<b>TOTAL</b>	<b>6 959 818</b>	<b>100.00 %</b>

#### B. EFFECTIF MOYEN

Catégories de salariés	Personnel Salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	30	
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	37	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat	14	
<b>TOTAL</b>	<b>81</b>	<b>0</b>

#### C. PROVISIONS SUR HONORAIRES

Au titre du contrôle légal des comptes, les honoraires des commissaires aux comptes s'élèvent à 3 024 €.

### 4. AUTRES INFORMATIONS

#### A. INFORMATIONS SUR LES DIRIGEANTS

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

#### B. CREDIT D'IMPÔT COMPETITIVITE EMPLOI

Le CICE a été comptabilisé en diminution des charges de personnel, conformément à la recommandation de l'ANC du 28 février 2013.

Ce crédit d'impôt a été déterminé sur la base des rémunérations concernées au taux de 7%.

Le CICE inscrit dans les comptes annuels clos au 31/12/2017 représente la somme de 115 545 €. Il contribue de manière positive au résultat d'exploitation de la période.

Le CICE permet de financer :

- Les investissements de l'année
- Les augmentations de salaire
- Le recrutement
- La formation des salariés
- La prospection de nouveaux marchés
- La transition écologique et énergétique
- La reconstitution du fonds de roulement